

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_39
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Relations Citoyennes et Attractivité Territoriale

Service en charge : Petite enfance

Objet : Attribution et versement d'une subvention de fonctionnement à l'association KOM CHEZ NOUNOU pour l'année 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-19 ;

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget ;

Considérant que l'association « KOM CHEZ NOUNOU » a un partenariat avec la Ville de Firminy, que le projet initié et conçu par l'association propose des solutions de garde d'enfants adaptées aux besoins des familles ;

Considérant que l'association « KOM CHEZ NOUNOU » met à disposition 5 berceaux pour les habitants de la Commune et qu'il est de la compétence de la commune à intervenir dans le domaine de la petite enfance ;

Considérant la convention de partenariat conclue, pour une durée de 4 ans du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025, entre l'association KOM CHEZ NOUNOU et la Ville de Firminy ;

Considérant qu'il est nécessaire d'attribuer une subvention annuelle de fonctionnement de 19 400 € au titre de l'année 2024 à l'association KOM CHEZ NOUNOU.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement de 19 400 € au titre de l'année 2024 à l'association KOM CHEZ NOUNOU,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240206_39
Référence Nomenclature n°7.5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,


- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement de 19 400 € au titre de l'année 2024 à l'association KOM CHEZ NOUNOU,
- **DIRE** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 06 Février 2024

La Secrétaire de Séance,


Tiffanie FILLoux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du ..13.Février.2024.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAIDI



Le Maire

Julien LUYA

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 06 FEVRIER 2024

Attribution et versement d'une subvention de fonctionnement à l'association KOM CHEZ NOUNOU pour l'année 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 30 Janvier 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 06 Février 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 12), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19 h 10), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 10), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 19 h 10) à M. MAZARI Nabil, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 10) à M. ZEDDA Marc, Mme BERTOLETTI Christiane à Mme SUZAT GIULIANI, M. DUMOND Jean-Claude à Mme MOUNIER Béatrice, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, M. PETIT Marc à M. MENDES José.

SECRETARE DE SEANCE : Mme FILLOUX Tiffanie

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

